

DÉPARTEMENT

DE LA DROME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE

Effectif du conseil communautaire

97

Nombre de conseillers en exercice

97

# PROCÈS-VERBAL

## DE L'ÉLECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six, le 23 du mois d'avril à 18 heures, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale

### **Etaient présents : 72 (dont 4 suppléants)**

Blandine ALVAREZ, Martine BERGER-SABATIER, Sébastien BERNARD, Coralie BIOUSSE, Monique BOTTINI, Jean-Claude BRUS, Philippe CAHN, Claude CHAMBON, Cédric CHAMPEAU, Pascal CIRER-METHEL, Rémy CLEMENT, Denis CONIL, Stéphanie CORNUD, Thierry DESSALES, Jean-François DEYDIER, Laurent DONZET, Sébastien DUPOUX, Joachim DUSAUGEY, Justine EFFANTIN DIT TOUSSAINT, Bruno EYSSERIC, José FERNANDES, Annie FEUILLAS, Alain FRACHINOUS, Jean GARCIA, Sylvie GARNERO, Patricia GIELLY, Didier GILLET, Isabelle GIRARD, Didier GIREN, Claudine GOURDON, Yoann GRONCHI, Marc HAMARD, Guillaume HONVAULT, Fabien JOLIVET, Bruno JOVE, Frédéric JULLIEN, Francis KORNPROBST, Pascal LANTHEAUME, Amélie LEBRE, Philippe LEDESERT, Estelle LIELY, Emilien LIEVAUX, Aurélie LOUPIAS, Eric LYOBARD, Nadia MACIPE, Clotilde MAZZA DOS SANTOS, Franck MILLET, Jennifer MOURRE, Alain NICOLAS, Jean-Louis NICOLAS, Jacques NIVON, Jean-Louis PASCAL, Alexandre PENIGAUT, Jean-Luc PERNET, Roland PEYRON, Alan PUSTOCH, Mireille QUARLIN, Pascale ROCHAS, Christelle RUYSSCHAERT, Odile TACUSSEL, Christian TEULADE, Pierre TOMCZAK, Michel TREMORI, Gérard TRUPHEMUS, Christine VALLIER, Monique VEYRIER, Roger VIARSAC, Julien WEINREICH, Patrick MEGE (suppléant), Francis BOMPARD (suppléant), David TRUPHEMUS (suppléant), Michel FAYANT (suppléant)

### **Etaient absents ou excusés : 16**

Gines ACHAT, Olivier SARRAT, Juliette HAIM, Jean-Michel LAGET, Jérôme BOMPARD, Christian IMBERT, Brigitte DUC, David MORIN, Géraud BONTOUX, Patricia NORMAND, Odile PILOZ, Gilles RAVOUX, Alain MONGE, Gilbert MORIN, Marie FLOQUET, Olivier ROQUE D'ORBCASTEL

### **Excusés ayant donné procuration : 13**

Christian THIRIOT (donne procuration à Christelle RUYSSCHAERT), Sébastien ROUSTAN (donne procuration à Sylvie GARNERO), André MATHIEU (donne procuration à Eric LYOBARD), Lionel ESTEVE (donne procuration à Claudine GOURDON), Christian CARRERE (donne procuration à Roger VIARSAC), Jean-Luc GREGOIRE (donne procuration à Martine BERGER-SABATIER), Caroline LAMY (donne procuration à Joachim DUSAUGEY), Quentin PELOUX (donne procuration à Pascal LANTHEAUME), Olivier SALIN (donne procuration à José FERNANDES), Xavier THIERRY (donne procuration à Roland PEYRON), Fabienne BARBANSON (donne procuration à Pascale ROCHAS), Marie-Noelle ARMAND (donne procuration à Jean-Louis NICOLAS), Sylvain AUREL (donne procuration à Pascal CIRER-METHEL)

M. Cédric CHAMPEAU a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

M. Sébastien BERNARD assure la présidence de la séance en sa qualité de président de la Communauté de communes.

### **1. Constitution du Bureau**

Le Conseil communautaire a désigné deux scrutateurs par bureau de vote au moins :

Bureau de vote n° 1 : Odile TACUSSEL et Patricia GIELLY

Bureau de vote n° 2 : Amélie LEBRE et Frédéric JULLIEN

### **2. Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater qu'il était porteur d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la communauté de communes. Le conseiller communautaire a déposé lui-même l'enveloppe dans l'urne prévue à cet effet.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins ont été placés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

### **3. Élection du membre du bureau n°30**

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

#### ***3.1. Résultats du premier tour de scrutin***

a. Nombre de conseillers présents .....	72
b. Nombre de votants (présents + pouvoir) .....	85
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) .....	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) .....	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	83
f. Majorité absolue.....	42

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
EFFANTIN DIT TOUSSAINT Justine .....	47	Quarante-sept voix
KORNPROBST Francis.....	18	Dix-huit voix
FERNANDES José.....	18	Dix-huit voix

**3.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°30**

**Madame Justine EFFANTIN DIT TOUSSAINT** a été proclamée membre du bureau et immédiatement installée.

**5. Clôture du procès-verbal**

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 30 avril 2026, à 12 heures, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le président, les scrutateurs et le secrétaire.

Le président,  
Sébastien BERNARD



Le secrétaire,  
Cédric CHAMPEAU



Les scrutateurs,  
Odile TACUSSEL

Patricia GIELLY

Amélie LEBRE

Frédéric JULLIEN